

Newsletter

Septembre 2024

Un réflexe de compétitivité pour la prochaine Commission von der Leyen



© European Union, 2017. Sources: EC - Audiovisual Service.
Amst: Amst NOVADÉAD

Le choix de l'Europe: tel est le slogan sous lequel la Commission européenne de Mme von der Leyen a annoncé son programme pour le prochain mandat 2024-2029. Son premier point concernant les orientations politiques a été d'appeler à un nouveau plan pour une prospérité et une compétitivité durables de l'Europe. Après quatre années passées à faire campagne pour un programme renouvelé en faveur de la compétitivité, nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel, les

présidences à venir de l'UE, et désormais la Commission, ayant entrepris de passer à la vitesse supérieure pour «faciliter l'activité des entreprises».

À l'heure où nous analysons le rapport Draghi, qui fait suite au travail considérable accompli par Enrico Letta concernant le marché unique, nous constatons avec soulagement que l'état d'esprit a changé, même s'il n'y a pas de temps à perdre, car nous n'avons pas tant besoin de paroles que d'actes concrets.

Ces cinq dernières années, l'Union européenne est parvenue à surmonter des crises sans précédent, qu'il s'agisse d'une pandémie mondiale ayant entraîné le ralentissement économique le plus marqué depuis la Grande dépression, d'une flambée des prix de l'énergie résultant de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, ou encore d'une nette augmentation de l'inflation. Dans l'ensemble, l'Union s'est montrée à la hauteur de l'enjeu et est parvenue à préserver la solidarité européenne, mais son économie est aujourd'hui largement à la traîne par rapport aux États-Unis. L'expansion économique rapide des États-Unis par rapport à l'UE implique que, mesurée en dollars, l'économie américaine, qui était plus modeste que son homologue européenne avant 2008, la **surpasse aujourd'hui d'environ 50 %**.

Le **Fonds monétaire international** prévoit que l'économie de l'UE connaîtra une croissance de 1,1 % cette année, contre 2,7 % aux États-Unis. Il s'attend également à ce que la croissance américaine soit systématiquement supérieure à celle de l'UE jusqu'en 2029, dernière année pour laquelle il présente des projections.

Si nous ne parvenons pas à inverser rapidement cette tendance, l'Europe risque d'échouer à assurer son autonomie stratégique dans de nombreux domaines.

Il ne nous suffit pas de parler de compétitivité: nous devons agir en faveur de celle-ci, ce qui exige un véritable réflexe de compétitivité. Toutes nos politiques doivent être élaborées dans le but d'encourager l'esprit d'entreprise. L'Europe a toujours été un continent d'industries, d'entreprises et d'innovation, qui s'est réinventé grâce aux révolutions industrielle et technologique, à la concurrence mondiale et à l'évolution des sociétés.

Un **développement durable** généralisé passe impérativement par une économie forte qui apporte la richesse économique nécessaire aux transitions démographique, technologique et environnementale du type de celles auxquelles nous assistons en ce moment de l'histoire. S'il est évident que les aspects environnementaux et sociaux doivent être correctement gérés, il doit être tout aussi clair qu'une économie florissante constitue la clé du succès.

Imprimer dans toutes les politiques la recherche d'un environnement d'affaires qui soit favorable aux entreprises bénéficierait à tout un chacun, et pas seulement à ces dernières, car un tel environnement leur permet de créer des emplois, de fournir des biens et des services, mais aussi de contribuer aux services publics par l'intermédiaire des impôts dont elles s'acquittent.

Quelle forme prendrait une Union européenne favorable aux entreprises? Celle d'une Europe où l'**excellence** est reconnue et promue en tant que composante essentielle de la compétitivité. Celle d'une Europe où les entreprises disposent d'un accès concurrentiel à toutes les **ressources** de production nécessaires. Celle d'une Europe où le **marché unique** constitue une plateforme pleinement opérationnelle au service des échanges commerciaux, du développement des entreprises et de la croissance économique. Celle d'une Europe où les intérêts des entreprises de l'Union sont préservés face à la concurrence **internationale**. Celle d'une Europe où la **réglementation** est réduite au minimum et vise à soutenir les entreprises et la productivité. Il devrait s'agir là du choix numéro un de l'Europe.



Pour donner corps au cercle vertueux formé par des entreprises compétitives, une économie forte et une Union européenne puissante au niveau mondial, les actions politiques menées au niveau tant de l'UE que des États membres doivent fournir aux entreprises les moyens et la motivation nécessaires pour **innover, investir, produire et commercer**. Cela s'applique aux entreprises de toutes tailles et de tous les secteurs, de la production primaire à l'industrie et aux services.

Le groupe des employeurs prépare actuellement une liste de dix actions globales en vue d'un véritable redressement de l'économie, qui commence par des **systèmes d'innovation productive** et des **capacités technologiques élevées**, une **solide base industrielle** et des **systèmes efficaces d'énergie et de transport**, préconise ensuite des **marchés financiers intégrés** et un **accès adéquat à la main-d'œuvre**, insiste sur un **changement radical de perspective en matière de réglementation**, et se termine en mettant l'accent sur la **viabilité des finances publiques** et sur les **conditions d'un commerce fluide et équitable**.

Nous estimons que ces actions devraient être complétées par des mesures visant à mieux **faire connaître et comprendre** la nature des entreprises et les conditions dans lesquelles elles évoluent sur le terrain, ainsi que le rôle que jouent les employeurs et les entrepreneurs dans la société.

L'objectif devrait être que l'éducation, la communication et la prise de décision aient lieu en connaissance de cause, ce qui passe par des mesures telles que l'ajustement des programmes de formation, la création de microcertifications, ainsi que la mise en place de dispositifs visant à faire connaître systématiquement les différents types d'entreprises (ciblant par exemple les enseignants, les journalistes, les agents de la fonction publique ou les responsables politiques). En résumé, le réflexe de compétitivité doit être généralisé et acquis par tous les pans de la société. Il est indispensable de redresser notre économie pour assurer la pérennité de notre système de protection sociale et asseoir durablement notre prospérité.



À propos de l'auteur:

Stefano Mallia

Président du groupe des employeurs du CESE

La démographie déterminera l'avenir de l'Europe

Il était une fois, deux villages, A et E, dans chacun desquels vivaient quatre couples. Les couples du village A avaient chacun cinq enfants, les couples du village E avaient un enfant chacun. Au cours de la deuxième génération, 20 personnes vivaient dans A et quatre dans E. La troisième génération comptait déjà 50 personnes dans A et seulement deux dans E. À la quatrième génération, 125 personnes vivaient dans A et une seule dans E.

Cet exemple montre le pouvoir de la démographie. De manière simplifiée, le village E représente l'Europe. Depuis 1975, il n'y a plus deux enfants pour remplacer les deux parents. De 2016 à 2022, le taux de fécondité de l'Union européenne a de nouveau diminué, passant de 1,57 à 1,46 enfant (et en Autriche, à 1,32).

La population de l'UE à 27 stagne depuis 2010 et passera de 447 millions à 419 millions d'ici à 2100. Deux facteurs positifs s'opposent à ce que la situation du village E se produise de la même manière dans l'UE. Premièrement, l'espérance de vie augmente de manière constante. Deuxièmement, l'immigration massive et l'augmentation de la fertilité des migrants réduisent le déclin; toutefois, ces facteurs ne peuvent pas le compenser entièrement.

En conséquence, la part de l'UE à 27 dans la population mondiale a baissé, passant de 11,7 % à 5,6 % aujourd'hui, et elle devrait tomber à 4 % d'ici à 2100. En revanche, la part de l'Afrique (qui est représentée par le village A) a augmenté, passant de 8,5 % (1960) à 18,5 % actuellement, et elle devrait atteindre 40,4 % d'ici à 2100.

En conséquence, les groupes d'âge évoluent dans toute l'Europe: la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 16 % à 21 % entre 2002 et 2022. Actuellement, trois personnes sont en âge de travailler pour chaque personne qui a atteint l'âge de la retraite (65 ans et plus); d'ici à 2040, il n'y en aura plus que 2,2 et 1,7 d'ici à 2100. La tendance est à la baisse partout, mais pas uniformément: la fécondité est beaucoup plus élevée en France (1,84) qu'en Espagne, Italie ou Autriche (entre 1,29 et 1,32). L'émigration aggrave la situation en Europe centrale et méridionale, tandis que l'immigration l'atténue en Allemagne, en Autriche, en Europe occidentale et septentrionale.

Les conséquences de la démographie sont considérables: le poids de l'Union européenne dans le monde ne cesse de diminuer. L'économie et sa croissance dépendent du nombre de travailleurs, de leur temps de travail et de leur productivité. La pénurie de main-d'œuvre est déjà le principal frein à la croissance dans toute l'Europe et elle n'est pas compensée par les deux autres facteurs. En effet, le nombre d'heures de travail diminue également et, malgré la numérisation et l'intelligence artificielle, la productivité a récemment à peine augmenté. Par ailleurs, la dette publique augmente, et elle devra être supportée et payée par un plus petit nombre de personnes à l'avenir.

L'immigration réduit la pénurie de main-d'œuvre et peut être enrichissante, mais la diversité risque également de compromettre la cohésion et la solidarité. Les systèmes de retraite, de soins de santé et de soins de longue durée sont soumis à des pressions sur deux fronts: le déclin de la population active affaiblit la base financière, tandis que les besoins en matière de retraites et de soins de longue durée augmentent. Et si de moins en moins de personnes ont des

enfants, des petits-enfants, des frères et sœurs, des cousins, des tantes, etc., le réseau familial fait défaut, de sorte que l'État est maintenant censé agir même contre la solitude.

Les institutions européennes ont reconnu ce problème, bien que tardivement. Les documents actuels recommandent des mesures globales dans ce domaine, pour lequel la responsabilité incombe moins à l'Union qu'aux États membres. Parmi ces recommandations figurent un soutien accru aux familles — par une aide financière et une meilleure prise en charge des enfants — et une meilleure utilisation du potentiel sur le marché du travail, notamment en mobilisant les groupes défavorisés: les personnes présentant des problèmes de santé, les chômeurs de longue durée, les mères, certains migrants, etc.

L'amélioration des conditions de travail aide la main-d'œuvre, mais ne l'augmente pas. Le travail, en particulier le travail à temps plein, devrait être récompensé et des allègements fiscaux devraient être accordés.

Les régimes de retraite sont mis sous pression: il n'est pas possible d'envisager des pensions plus basses et des cotisations (également) plus élevées. Alors que les Européens gagnent des années de vie en bonne santé, certains d'entre eux devraient également prolonger leur vie professionnelle, raison pour laquelle un certain nombre de pays de l'UE ont lié l'âge de départ à la retraite à l'espérance de vie.

La concurrence pour les talents est une réalité dans le monde entier. Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre partout dans l'Union, celle-ci et ses États membres doivent se montrer plus actifs et travailler ensemble. Le réservoir de talents de l'UE a été créé à cette fin. L'intégration en tant que voie à double sens doit également être améliorée.

La tendance actuelle met en péril la durabilité dans l'Union européenne. Un commissaire européen bénéficiant d'une structure adéquate pour traiter cette question et une agence européenne pour la démographie seraient justifiés pour que la démographie soit intégrée et prise en compte dans tous les domaines d'action politique. In fine, la démographie déterminera l'avenir de l'Europe.



À propos de l'auteur:

Christa Schweng

Membre du groupe des employeurs du CESE

Rapporteur de l'avis SOC/796 "L'impact de la démographie sur l'Europe sociale"

Dix enseignements à tirer de cinq ans de pacte vert

Le pacte vert a été lancé en tant que projet phare de la dernière Commission, apportant la réponse de l'UE à l'un des défis les plus urgents de notre époque, à savoir le changement climatique et la décarbonation. L'Europe voulait jouer un rôle de premier plan au niveau mondial et élaborer une stratégie de croissance visant à transformer l'UE en une économie plus juste, plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus compétitive.

Ces défis représentent à la fois des menaces et des opportunités, y compris pour nos partenaires commerciaux. Bien que le pacte vert ne soit pas encore achevé, voici quelques appréciations, cinq ans plus tard, qui peuvent nous aider pour l'avenir:

1. Analyses d'impact. Les objectifs du pacte vert sont très ambitieux et plus que louables. Toutefois, l'absence d'analyses d'impact préalables a été l'une de ses principales lacunes. Une attention suffisante n'a pas toujours été accordée à la réalisation d'une analyse solide et critique — en termes économiques, environnementaux et sociaux — des différentes initiatives et de la manière d'éviter ou de réduire leurs incidences négatives.

2. Calendrier. Ces dernières années, les institutions européennes ont produit un volume important de dossiers législatifs, ce qui a rendu très difficile non seulement le suivi de la législation, mais aussi son application, tant pour les pouvoirs publics que pour le secteur privé.

3. Ambition. Dans certains cas, le calendrier et les exigences nécessaires pour atteindre les objectifs fixés ont mis en péril l'application effective du pacte vert, au détriment des entreprises. Réaliser un contrôle de compétitivité préalable pour chaque proposition législative contribuerait à évaluer l'incidence économique et, là où c'est possible, à déterminer quels sont la méthode et le calendrier appropriés pour l'élaboration et la mise en œuvre.

4. Technologie. Des solutions technologiques ne sont pas toujours disponibles, de sorte que les investissements dans la R&D doivent être accrus. Le rapport d'Enrico Letta sur le marché unique met en lumière ce problème majeur en relevant que l'Union n'a pas mis en place une industrie suffisamment solide pour bénéficier de la nouvelle vague d'innovation, ce qui a entraîné une dépendance à l'égard des technologies étrangères.

5. Compétences. Les compétences éducatives et techniques, en particulier au titre du pilier environnemental, restent nécessaires et constituent une condition préalable à la réussite du pacte vert. Les nouveaux emplois devraient se multiplier grâce à la transition écologique, mais des efforts en matière de recherche, d'éducation, de formation et d'investissements sont nécessaires. Le renforcement des compétences des travailleurs demeure impératif pour tirer parti des avantages de la technologie et de la numérisation et pour relever tous les défis.

6. Incidences sociales. L'UE ne dispose pas d'une stratégie spécifique pour intégrer la dimension sociale dans la transition écologique et juste tout en saisissant les possibilités de compétitivité des entreprises et en atténuant les risques de pauvreté et d'exclusion pour les citoyens les plus vulnérables.

7. Aspects financiers. Des ressources supplémentaires et ciblées sont



nécessaires pour adapter le modèle économique au processus de décarbonation. Les entreprises doivent réorienter leurs capitaux vers des activités durables, comme elles le font déjà, mais elles ont besoin de sécurité et d'orientations juridiques et économiques.

8. Contexte géopolitique. Des crises géopolitiques majeures ont entraîné des conséquences économiques inattendues et continuent de jouer un rôle dans le déploiement du pacte vert, étant donné que les coûts sont plus élevés et que notre dépendance à l'égard des moyens extérieurs limite les ressources en Europe. Cela met en évidence la nécessité d'une plus grande autonomie stratégique et d'un calibrage minutieux de notre position à l'échelle mondiale.

9. Incidences économiques. L'incidence économique de la mise en œuvre du pacte vert sur les entreprises n'est pas toujours suffisamment prise en compte. La tendance à la réglementation excessive dans l'Union entraîne des coûts supplémentaires importants, ce qui se traduit par une situation insoutenable pour les petites, moyennes et grandes entreprises et favorise de manière non intentionnelle les entreprises extra-européennes qui ne sont pas soumises aux mêmes normes élevées.

10. Réglementations régionales et nationales. Souvent, les pouvoirs publics régionaux et nationaux légifèrent à l'avance ou adoptent des mesures plus strictes, ce qui fragmente encore davantage le marché unique de l'Union. Il importe de veiller à la cohérence réglementaire afin de respecter les nouvelles obligations et les nouveaux compromis dans un esprit d'efficacité.

La compétitivité et le dialogue social doivent être au cœur de la transition écologique pour faire de l'Europe un leader en matière de création d'emplois et de compétences. Il est vital de disposer à ce stade d'un cadre réglementaire pour la compétitivité et l'innovation en vue d'une transition écologique efficace. En outre, il est également essentiel que l'environnement économique et budgétaire soit propice à l'investissement et à la numérisation. Enfin, il est indispensable de développer un dialogue structuré et permanent avec la société civile, et le CESE peut jouer un rôle essentiel en donnant un effet de levier aux demandes de celle-ci.

À propos de l'auteur:

Felipe Medina Martin

Rapporteur de l'avis INT/1068 ["Les politiques de l'Union qui s'imposent pour que les entreprises et l'économie deviennent compétitives d'une manière équitable, durable, plus forte et plus résiliente afin de réaliser le pacte vert pour l'Europe"](#)

Membre du groupe des employeurs du CESE



S'associer au service de l'excellence pour combler les écarts en matière d'innovation

Le dernier tableau de bord européen de l'innovation montre que l'Europe a accompli ces dernières années des progrès significatifs en matière d'innovation. Toutefois, il subsiste une fracture entre les différents États membres. L'excellence en matière d'innovation reste concentrée géographiquement en Europe du Nord et de l'Ouest, tandis que les résultats globaux des pays du Sud et de l'Est qui ont rejoint l'UE après 2004 restent inférieurs à la moyenne de l'Union, selon les données publiées en juillet.

Pour exploiter pleinement le potentiel de l'innovation et améliorer la position de l'Europe dans la course mondiale engagée dans ce domaine, il s'impose manifestement de poursuivre nos efforts à cet égard, et en particulier de s'atteler à investir davantage dans la recherche et l'innovation (R&I) et à développer davantage d'incitations en la matière, en mettant l'accent sur l'excellence concurrentielle, la compétitivité industrielle, les défis de société et un solide écosystème de recherche et d'innovation.

Invité par la présidence hongroise du Conseil de l'UE à élaborer un avis exploratoire concernant la recherche et l'innovation, le CESE a examiné les expériences acquises et les résultats concrets obtenus dans le cadre des actions menées en vue de combler les écarts en matière d'innovation dans l'Union européenne à la lumière des programmes Horizon 2020 et Horizon Europe.

Les écarts croissants entre les États membres de l'UE en matière de recherche et d'innovation constituent un défi majeur depuis l'élargissement de l'Union, les bénéficiaires des projets dans les nouveaux États membres ne disposant pas des capacités financières et d'un soutien administratif suffisants. Il ressort clairement des données disponibles que les pays qui investissent dans leurs propres systèmes nationaux d'appui à la science et à l'innovation apparaissent en haut du classement dans le tableau de bord, tandis que ceux qui n'accordent pas la priorité aux investissements dans ce domaine sont relégués au bas de la liste.

Selon les propos rapportés de Robert-Jan Smits, président de l'université technologique d'Eindhoven et ancien directeur général de la DG Recherche et innovation de la Commission européenne, une amélioration annuelle de 0,5 % en la matière ne suffirait pas à concurrencer des pays tels que la Chine ou les États-Unis. «Les investissements des États membres doivent être à la hauteur des ambitions qu'ils affichent s'ils veulent atteindre l'objectif consistant à consacrer 3 % de leur PIB à la recherche et au développement», a déclaré M. Smits.

Pour résoudre le problème de l'équilibre géographique au sein de l'Union européenne, trois défis essentiels devront être relevés: 1) l'accès à un financement équitable de la recherche et de l'innovation entre les États membres, 2) l'accès à des infrastructures adéquates de soutien à la recherche et à des mesures de soutien au niveau national, et 3) la lutte contre les charges liées au cofinancement dans les différents États membres. Il semble également nécessaire d'évaluer les possibilités de soutien à l'innovation pour les entreprises, la main-d'œuvre et les ONG.

L'analyse d'impact sur la circulation des connaissances et la



disponibilité des résultats dans les États membres met également en évidence le potentiel considérable que recèle la mise en réseau par le transfert de connaissances et l'échange de bonnes pratiques. L'évaluation a mis en évidence plusieurs domaines susceptibles d'être améliorés, à savoir: une participation plus large; une simplification supplémentaire et une réduction de la charge administrative; une amélioration de la diffusion, de l'exploitation et du déploiement des résultats; un soutien à la participation des femmes; et un renforcement des synergies avec d'autres initiatives aux niveaux européen, national et régional.

Afin d'accélérer le développement et la modernisation des capacités de production durables pour les installations industrielles et des projets d'infrastructure soutenus par Horizon Europe, le CESE préconise de rendre les procédures de planification et d'approbation plus rapides et plus simples, ainsi que d'intensifier la mise en œuvre de la science ouverte. Horizon Europe a débuté en février 2021 en tant que nouveau programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne, doté d'un budget total de 95,5 milliards d'EUR sur sept ans; il fait suite à Horizon 2020, doté d'un budget de 75,6 milliards d'EUR, qui constituait le programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union pour la période 2014-2020.

Étant donné que les «champions de l'innovation» de l'UE disposent de systèmes de recherche particulièrement attractifs et affichent de solides performances en matière de numérisation, le CESE estime que l'accélération du développement des «communs numériques» européens est susceptible de mobiliser davantage d'investissements en ce qui concerne les infrastructures d'intelligence artificielle et de données, ainsi que d'améliorer les capacités informatiques de l'Europe, en fournissant un accès effectif aux jeunes entreprises européennes.

Pour garantir la compétitivité à long terme de l'Europe, ainsi que sa prospérité et son rôle mondial en tant qu'acteur géopolitique, des efforts seront nécessaires à tous les niveaux et dans tous les domaines d'action, mais la première étape consiste à s'associer au service de l'excellence pour combler les écarts en matière d'innovation.



À propos de l'auteur:

Georgi Stoev

Rapporteur de l'avis INT/1069 "[Résultats et expériences acquises pour ce qui est des actions menées en vue de combler les écarts en matière d'innovation dans l'Union européenne à la lumière des programmes Horizon 2020 et Horizon Europe](#)"

Membre du groupe des employeurs du CESE

Une stratégie industrielle favorable à la compétitivité nécessite une approche chirurgicale

Lors de l'examen du sujet extrêmement complexe de la compétitivité, nous devons opérer une distinction soignée entre, d'une part, les entreprises et, d'autre part, les systèmes de relations économiques tels que l'Union européenne.

Les entreprises jouent un « jeu à somme nulle » sur les marchés où elles exercent leurs activités, c'est-à-dire que les entreprises compétitives peuvent contrôler leurs coûts tout en fournissant des produits demandés par les marchés. Elles augmentent leur part de marché au détriment de leurs homologues dont l'efficacité est moindre. Les économies compétitives, quant à elles, sont définies comme celles qui sont à même de générer de la valeur ajoutée afin que tous les membres de la société puissent concourir à sa prospérité et en bénéficier de manière durable.

L'espoir que nourrissait l'Union de voir la mondialisation et le commerce transformer d'autres pays en économies sociales de marché, en parties prenantes responsables de l'ordre multilatéral fondé sur des règles et en promoteurs d'une économie à zéro émission nette ne s'est pas concrétisé.

L'industrie européenne est désormais confrontée, à l'échelle mondiale, à des conditions de concurrence inégales en ce qui concerne les subventions, les prix de l'énergie et les politiques climatiques, de même qu'à des relations économiques fondées sur le pouvoir.

De nouvelles dimensions ont dès lors été ajoutées au concept de compétitivité. Les économies devront devenir durables (et notamment parvenir à zéro émission nette d'ici à 2050), intelligentes (les données sont à présent la matière première dominante) et résilientes (la sécurité économique peut être considérée comme un nouveau bien public).

Le triple défi exposé ci-dessus, qui nécessite des investissements importants et comporte d'énormes risques, doit mener à une politique industrielle de l'UE de plus en plus résolue, rendant nécessaires des financements communs.

Cette tendance n'a fait que s'accroître après que les États-Unis ont promulgué leur loi sur la réduction de l'inflation (IRA), un plan d'investissement de 369 milliards de dollars pour la sécurité énergétique et le climat, soutenu par des crédits d'impôt, des subventions aux consommateurs et des exigences de contenu local. La stratégie « Made in China 2025 », qui vise à amener des chaînes d'approvisionnement vertes et avancées en Chine, défie également avec succès les secteurs européens des technologies propres.

Certains éléments indiquent aujourd'hui que la compétitivité de l'UE est à nouveau sous pression. En février 2024, sa production industrielle était en effet inférieure de 5,4 % à celle enregistrée un an auparavant. Ce déclin était particulièrement marqué dans le secteur des biens d'investissement (-9,5 %) et dans celui des biens de consommation durables tels que les voitures et les appareils électroniques (-7,2 %). La croissance des investissements en Europe a ralenti en 2023 pour tomber à 1,5 %, contre 4,5 % sur la période précédant la pandémie, de 2015 à 2019.

Le renforcement de la compétitivité de l'UE nécessite une analyse



sectorielle de la situation, qui est complexe, et une sélection minutieuse de points/domaines d'intervention efficaces et ciblés, qui doivent être intégrés dans une politique industrielle bien conçue et favorable à la compétitivité.

Une distinction classique doit être établie entre les politiques industrielles sectorielles. Les secteurs verticaux comprennent l'ensemble de la chaîne de valeur d'un écosystème, de sorte qu'ils sont limités à un sous-ensemble d'entreprises éligibles en fonction de leur activité, de leur technologie ou de leur localisation. Les secteurs horizontaux sont les principales technologies et/ou méthodes ou outils qui contribuent à apporter une valeur ajoutée à certains ou à la totalité des secteurs verticaux.

La troisième dimension comprend l'ensemble des facteurs de compétitivité qui constituent les domaines d'intervention de la politique industrielle. Outre la productivité et l'efficacité, les plus importants sont les suivants: le marché unique commun (y compris la taille et le niveau d'intégration); l'accès aux ressources essentielles (matières premières critiques, eau, énergie, ressources humaines qualifiées, données, connectivité, financement); l'innovation; l'environnement politique/réglementaire.

Inévitablement, la plupart des instruments et stratégies de politique industrielle n'ont pas eu pour objectif explicite (ni même implicite) de créer ou d'accroître la concurrence. Toutefois, l'intégration de considérations favorables à la compétitivité dans la politique industrielle peut être bénéfique pour son succès à long terme.

Par conséquent, le CESE est fermement convaincu qu'au cours du prochain mandat de la Commission, la politique industrielle de l'UE devra continuer à renforcer les moteurs de la compétitivité industrielle de l'Europe, en vue de maintenir, de restaurer et de développer plus avant ses capacités industrielles, tout en créant des emplois de qualité pour les travailleurs industriels et en promouvant la stabilité et le bien-être économiques.



À propos de l'auteur:

András Edelényi

Rapporteur de l'avis CCMI/236 "Initiatives sectorielles et compétitivité globale de l'Union"
Membre du groupe des employeurs du CESE

Vers une économie verte et numérique: les écosystèmes financiers et les principales questions auxquelles sont confrontées les PME sur la voie de la double transition

Le début du nouveau cycle législatif est le moment propice pour élaborer des points clés susceptibles d'inspirer et d'orienter les futures politiques de l'Union européenne en faveur des PME. Nous avons assisté récemment à une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux perspectives économiques d'automne de l'Union. Certains signes indiquent que la croissance de l'économie de l'UE pourrait rebondir un peu cette année, grâce à une hausse des salaires réels et la perspective d'une baisse des taux d'intérêt, deux facteurs à même d'accroître la demande.

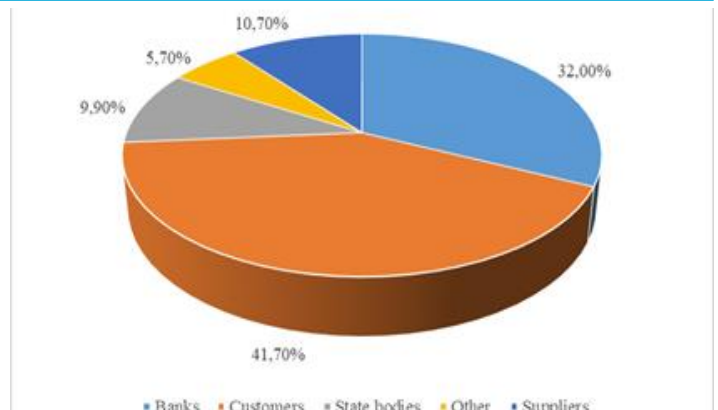
C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous devons tout mettre en œuvre pour aider les PME à prospérer et à exploiter pleinement leur potentiel, notamment parce qu'elles forment le tissu de l'économie européenne. Elles sont non seulement des moteurs de l'innovation, de la compétitivité, de la durabilité et de la croissance, mais elles sont aussi souvent la seule source d'activité économique dans les régions reculées et rurales. Elles sont essentielles à la réussite de la double transition écologique et numérique.

L'Union européenne doit donner aux PME les moyens de montrer la voie vers une transition écologique et numérique en réduisant les charges réglementaires inutiles, et en laissant ainsi une marge de manœuvre à la créativité, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise qui rendent les PME particulièrement précieuses. À cette fin, davantage d'incitations, de campagnes d'information et de soutien ciblé de la part des associations de PME sont nécessaires, étant donné que seuls 6 % des PME prennent des mesures de transition écologique de leur propre initiative (figure).

En plus d'aider les PME à faire face aux défis récents tels que le manque de ressources humaines qualifiées, les charges administratives et les obligations de déclaration, les multiples crises récentes, la pénurie croissante et la flambée des prix des ressources et de l'énergie, le renforcement de la concurrence, etc., il est également nécessaire de combler le fossé estimé à 700 milliards d'euros d'investissements verts par an nécessaires pour atteindre la neutralité carbone. Les prêts bancaires, y compris ceux liés aux fonds de l'UE, constituent la principale source de financement des PME: leur part s'élevant à 65 %, tandis que celle des subventions à 16 % et du marché des capitaux à 1 % seulement.

Après trois années de crise, de nombreuses PME ont utilisé leurs réserves financières pour survivre et sont désormais confrontées à la hausse des taux d'intérêt. Elles souffrent également de longues procédures d'autorisation, d'exigences de déclaration coûteuses et d'un environnement réglementaire imprévisible et complexe. En outre, la pénurie de compétences entrave la reprise et la transition vers de nouvelles technologies.

Voici quelques éléments à prendre en considération. En premier lieu, compte tenu du rôle important du financement bancaire, mais aussi des limites des subventions existantes et de la faible importance des marchés des capitaux pour les PME, la capacité des banques à financer la durabilité doit être substantiellement accrue par des dispositifs incitatifs et par la réglementation. Les normes réglementaires relatives aux prêts durables aux PME doivent aller au-delà des subventions: il est essentiel d'établir des lignes directrices pour des prêts durables



adaptés aux PME. Leur accès à divers outils de financement durable serait ainsi étendu.

En deuxième lieu, nous devons encourager des investissements importants au moyen de financements favorables: les obstacles actuels à l'obtention d'un financement par les PME, tels que les ratios d'actifs verts (GAR), doivent être réexaminés. La taxinomie de l'UE, bien qu'elle soit adaptée aux marchés des capitaux, ne peut pas être appliquée aux PME.

En troisième lieu, nous devons élaborer une norme de déclaration pour les PME: une simple norme volontaire de déclaration en matière de durabilité adaptée aux PME peut constituer un outil de gestion précieux.

Ces actions peuvent être regroupées en six grands domaines:

- 1. mobiliser des sources privées de financement à long terme:** mettre au point les derniers détails du cadre prudentiel applicable aux banques et aux sociétés d'assurance de façon à soutenir les investissements à long terme de l'économie réelle, mobiliser davantage d'épargne personnelle et explorer de nouveaux moyens d'encourager plus de flux d'épargne transfrontaliers;
- 2. utiliser plus judicieusement les fonds publics:** favoriser l'activité des banques nationales spécialisées et promouvoir une meilleure coopération entre les systèmes nationaux existants de crédits à l'exportation;
- 3. réaliser l'union des marchés des capitaux:** faciliter l'accès des PME aux marchés de capitaux et à des pools d'investissement plus larges en créant un marché secondaire liquide et transparent pour les obligations de sociétés, en ravivant les marchés de la titrisation;
- 4. améliorer l'accès des PME au financement:** améliorer les données de crédit sur les PME, relancer le dialogue entre les banques et les PME et évaluer les meilleures pratiques permettant de faciliter l'accès des PME aux marchés des capitaux; sensibiliser et fournir des informations;
- 5. attirer le financement privé vers les infrastructures pour réaliser la transition vers la durabilité;**
- 6. améliorer le cadre élargi du financement durable.**



À propos de l'auteur:

Milena Angelova

Membre du groupe des employeurs du CESE

Pour un développement éthique des biotechnologies et de la bioproduction

La biotechnologie industrielle exploite les propriétés extraordinaires des micro-organismes et des enzymes, dont leur diversité, leur efficacité et leurs caractéristiques particulières, pour créer des produits dans des domaines tels que la chimie, les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, la pâte de cellulose et le papier, le plastique, les textiles, l'industrie automobile, la médecine, l'électronique. Enfin, et surtout, elle offre de nouvelles applications dans le secteur de l'énergie, qui permettent de réduire les émissions tout en luttant contre le changement climatique.

Dans sa propre stratégie, la Chine a classé les biotechnologies parmi les secteurs clés. L'Inde, qui connaît une forte croissance dans ce secteur, a présenté une stratégie en matière de biotechnologie dans le cadre de sa campagne «Made in India». Avec sa «stratégie pour les sciences de la vie», le Royaume-Uni entend donner un nouvel élan à ce secteur. Il en va de même aux États-Unis, qui ont établi une stratégie industrielle pour les biotechnologies et la production de produits biologiques, laquelle fixe des objectifs dans cinq secteurs: le climat, l'alimentation et l'agriculture, les chaînes d'approvisionnement, la santé et la transversalité.

La stratégie de l'UE pour la bioéconomie s'inscrit dans ce contexte, en recherchant en matière de biotechnologie et de bioproduction une approche plus coordonnée des politiques qui contribuera à libérer tout leur potentiel. Renforcer la compétitivité de notre biotechnologie et de notre bioproduction nécessite des mesures réglementaires, industrielles, économiques et sociales. Il s'agit notamment d'investissements importants dans les infrastructures et le savoir-faire, en veillant à ce que les avantages du marché unique de l'Union européenne puissent être exploités et en adoptant une série d'actions intégrées, fondées sur une approche sectorielle, telles que: un programme de recherche pour les dix prochaines années; une liste des compétences requises; des actions spécifiques visant à promouvoir l'adhésion des citoyens; des ressources financières spécifiques; un processus d'intégration des normes; des stratégies sectorielles interconnectées avec les biotechnologies et le pacte bleu; un rôle clair, fondé sur l'éthique, pour la société civile.

La Commission européenne rappelle qu'en 2021, la taille globale du marché mondial des biotechnologies s'élevait à 720 milliards d'euros, avec un taux de croissance annuel supérieur à 18 %. En 2018, dans l'EU-12, l'industrie de la biotechnologie a contribué directement à hauteur de 31 milliards d'euros au PIB total, a créé 210 700 emplois



directs dans les secteurs de la santé, de l'industrie et de l'agriculture, et a soutenu 625 700 emplois (indirects et induits) dans l'ensemble de l'économie. Le potentiel est donc évident. Les branches des biotechnologies innovantes sont les suivantes: biotechnologies médicales (pharmaceutiques, vétérinaires), agraires, alimentaires, industrielles, environnementales, marines, bio-informatiques, et enfin les nanobiotechnologies.

Les nanobiotechnologies devraient se développer considérablement en raison des progrès technologiques croissants dans ce domaine. Sur les dix technologies les plus sensibles et les plus prometteuses recensées par la Commission européenne, les biotechnologies occupent une place importante pour les années à venir, car elles sont susceptibles d'avoir une incidence sur les technologies génétiques, le forçage génétique et les nouveaux composés thérapeutiques.

Pour étayer les processus de recherche et de mise en œuvre des bioproduits, il apparaît essentiel de promouvoir, à l'échelle mondiale, un code éthique pour les entreprises et les produits mis sur le marché, qui tienne compte de la dignité et des droits de l'homme, en particulier pour protéger les personnes d'éventuelles utilisations abusives de la technologie. Les aspects éthiques devraient faire l'objet d'un suivi régulier auquel il convient d'associer pleinement la société civile.

Quidquid agis, prudenter agas, et respice finem («Dans toutes tes actions, procède avec prudence et considère l'objectif»).



À propos de l'auteur: **Antonello Pezzini**

Co-rapporteur CCMI/226 ["Initiative de l'UE en faveur des biotechnologies et de la production de produits biologiques"](#)

Délégué de la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI)

Éditrice:

Daniela Vincenti | daniela.vincenti@eesc.europa.eu
Photos: Shutterstock/Union européenne

LE CESE N'EST PAS RESPONSABLE DU CONTENU DES SITES INTERNET EXTERNES

Contact

Comité économique et social européen, 99 Rue Belliard, 1040 Bruxelles-
Tel. +32 (0) 2 546 82 07 | Fax: +32 (0) 2 2 546 97 54

gr1@eesc.europa.eu • www.eesc.europa.eu/employers-group

© Union européenne, 2024

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies ou illustrations est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.